



## PROCEDURE DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU

# Plan Local d'Urbanisme

applicable au territoire de la commune de

# CALAIS

10-1. Copies des publications de l'avis d'enquête publique dans la presse

Avant le démarrage de l'enquête publique

24 | LE CARNET

CARNETS

Avis de décès



CALAIS

René BOYAVAL T, son époux, Michel BOYAVAL T, Maryse et Bernard T DILIEUX-BOYAVAL, Constance et Bruno CADET Du DFGRAVIER BOYAVAL, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères T, ses beaux frères et belle sœur, ses neveux et nièces, toute la famille, Un merci particulier au personnel soignant du service « Monet » de la Roselière et tous ceux qui l'ont connue et estimée ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jeannine BOYAVAL née BLAUWART

survenue à Calais, le samedi 5 octobre 2024 à l'âge de 90 ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Calais, le mercredi 9 octobre 2024 en l'église de Saint-Pierre-Saint-Paul, suivie de l'inhumation au cimetière Sud dans le caveau de famille.

Pompes Funèbres Les 2 Caps Cathy L'HONDELE - Pierrez RABIN 62100 CALAIS - 202, boulevard de l'Égalité ☎ 03.21.82.03.63

funèbres

Etat civil

Naissances

Henri Fouron, fils de Nicolas Fouron et Clémentine Hérens, domiciliés 47 Rue Lecoq, à Calais.

Martin Heux, fils de Baptiste Heux et Antonine Lavie, domiciliés 16 Rue du Texas, à Calais.

Élio Heux, fils de Rudy Heux et Beverley Thomas, domiciliés 327 rue des Cossettes, à Audruicq.

Publication de mariage Jérémy Devaux, poseur de voies ferrées et Aurélie Gest, responsable de boutique.

Christopher Benoit, agent de sécurité et Graziella Veron, animatrice en vente.

Bruno Ansel, employé municipal et Juliette Lébon.

Marc-Antoine Oruba, moniteur d'atelier en espace vert et Gaëlle Ducloy, assistante maternelle.

Bastien Vanroose, chargé d'affaires et Azia Petit, agent administratif des finances publiques.

Djorgensen Swynghedaw, mécanicien et Julia Leprince.

Maxime Mille, chauffeur poids lourd grue auxiliaire et Oceane Duchemin, secrétaire.

Johnny Clabaut responsable de magasins et Gwendoline Lapotre, esthéticienne.

Olivier Sellier, serrurier métallier aluminium et Justine Dutheux, technicienne mesure optique.

Convois

CALAIS

LÉGALES

Tarifification conforme à l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CALAIS

Le public est informé que par arrêté en date du 24 septembre 2024, Madame le Présidente de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers a prescrit une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Calais. Cet arrêté est affiché à la Communauté d'agglomération de Grand Calais Terres & Mers et au bureau d'affichage légal de la commune de Calais pendant une durée de 33 jours, du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 29 novembre 2024 inclus. Le dossier, comprenant l'intégralité des pièces mises à enquête publique, à savoir les pièces constitutives du projet de modification du P.L.U., le dossier de l'ordonnance d'enquête publique, et les avis émis par les personnes publiques, est disponible en support papier et sur une borne numérique. Le support papier pourra être consulté au Service Urbanisme de la Mairie de Calais, 5 rue Paul Bert à Calais (62100), aux jours et heures indiquées ci-dessous de 9h30 à 17h30, pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Une borne numérique sera mise à la disposition du public au Service Urbanisme de la Mairie de Calais, 5 rue Paul Bert à Calais (62100) aux jours et heures indiquées ci-dessus de 9h30 à 17h30 et sur le site Internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (https://www.grandcalais.fr) un lien de redirection sera également disponible sur le site Internet de la commune de Calais. Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner ou les adresser au commissaire enquêteur en mairie de Calais selon les modalités ci-dessous :

- sur le registre d'enquête (prevu à cet effet en Mairie de Calais au Service Urbanisme)
- les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur Monsieur Daniel PERET, Commissaire enquêteur - Mairie de Calais - Service Urbanisme, 5 rue Paul Bert à Calais (62100) lequel les annexera au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30.
- à l'adresse e-mail suivante : urbanisme-planification@grandcalais.fr (seuls ci seront liés sur papier et joints au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30 ainsi que mis en ligne sur le site de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers).

La possibilité de déposer les observations par voie électronique sera ouverte au public du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 29 novembre 2024 à 17h30.

Pour décision n° 25401032024 en date du 30 août 2024, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné Monsieur Daniel PERET, responsable du service « service usage, coordination profaneur d'un port, néralie, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Franck LAPLACE en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Celui-ci sera à la disposition du public, pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales aux lieux, dates et heures suivants :

- Lundi 28 octobre 2024 de 14h00 à 17h30 en Mairie de Calais - Service Urbanisme ;
- Mercredi 6 novembre 2024 de 09h30 à 17h00 en Mairie de Calais - Service Urbanisme ;
- Vendredi 15 novembre 2024 de 14h00 à 17h30 en Mairie de Calais - Service Urbanisme ;
- Vendredi 29 novembre 2024 de 14h30 à 17h30 en Mairie de Calais - Service Urbanisme.

Des rendez-vous physiques ou téléphoniques sont organisables les jours de permanence précédemment listés dans la dernière semaine avant ou précédant celles-ci. Pour l'organisation, il conviendrait de prendre contact avec le Service Urbanisme & Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (seuls ci seront liés sur papier et joints au registre d'enquête, ces observations du public et le rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pourront être approuvés par le conseil de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers. Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an dans les locaux du Service Urbanisme & Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers, dont les locaux sont situés au 5 rue Paul Bert à Calais (62100) et sur le site Internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (https://www.grandcalais.fr).

La Présidente de Grand Calais Terres & Mers

EN BREF

Vide-grenier

L'association « Ensemble, décrochons les étoiles » organise un vide grenier le samedi 12 et le dimanche 13 octobre dans la grande Halle, place d'Armes à Calais, de 8h à 18h. Ce vide grenier est organisé au profit de l'association qui contribue à soutenir la recherche pour les cancers pédiatriques et offrir des moments de plaisir et de détente aux enfants.

Vide-maison

Vide-maison le samedi 12 et dimanche 13 octobre au 47 rue Pelletier Dolsy à Calais de 9h à 17h : électroménager, meubles, déco, outils, livres, vêtements, vinyles, etc.

Colis de fin d'année

Les adhérents de l'Union Nationale des Combattants de Calais sont invités à venir s'inscrire pour le colis de fin d'année. A cette effet, les permanences seront ouvertes tous les dimanches matin de 10h30 à 12h au siège 1 Avenue Wilson à partir du dimanche 6 octobre au dimanche 8 décembre inclus. La distribution des colis se fera même lieu, le samedi 16 décembre de 14h30 à 16h30.

Couture

La MJC organise des cours de couture pour les 8/10 ans les mercredis matins de 9h à 10h30 (de septembre à juin) et pour les plus de 10 ans les mercredis après-midi de 14h à 15h30 (de septembre à juin). Tarif : 50€. Renseignement : Maison des Jeunes et de la Culture de Calais - 811 rue Greuze 62100 CALAIS Tel:03.21.85.88.20 ou mjc.calais@wanadoo.fr

Ligue contre le cancer

La ligue contre le cancer propose un vendredi par mois une séance de sophrologie réservée aux personnes concernées par le cancer et leurs aidants. Cette séance est offerte par la Ligue. A la Maison des associations rue Haguenau à Calais, de 9h30 à 11h, animée par Florence Pecriaux, sophrologue professionnelle, certifiée RNCP. Inscription par téléphone au 0321711618 ou par mail c62@ligue-cancer.net. Prochaines dates : 18 octobre, 29 novembre, 20 décembre.

Stage de peinture

La MJC organise un stage peinture avec Brigitte Parmentier : Initiation au couteau les 7 et 14 octobre de 14h à 16h. Tarif : 30€ les 5 séances (matériel et fournitures compris) (adhésion obligatoire). Renseignement et inscription: Maison des Jeunes et de la Culture de Calais - 811 rue Greuze 62100 CALAIS Tel:03.21.85.88.20 ou mjc.calais@wanadoo.fr

Loto

L'APE Robert Allemand organise un loto au profit de l'école le samedi 12 octobre à la salle Pascal. Ouverture des portes à 13h30, début des jeux à 15h. 20€ la pochette, 10€ la deuxième pour la

même personne, 10€ pour les enfants de moins de 12 ans. Spécialbons les étoiles. Restauration sur place. Réservation au 06 22 62 93 45.

L'A.E.C organise un loto le dimanche 13 octobre à la salle Caron. Ouverture des portes à 13h30. Réservation au 06 10 61 39 91. Merci d'appeler après 18h.

L'Amicale Condé organise un loto le 25 octobre à la salle de Basket aux Cailloux. Ouverture des portes à 18h. Pochette à 20€, la deuxième à 10€. Restauration sur place. Réservation au 06 88 51 45 48 ou 06 05 29 23 16.

Sorties

La MJC organise une sortie familiale : " la fête de la sordère " au musée plein-air de Villeneuve d'Ascq le dimanche 13 Octobre de 11h à 19h30. Tarifs : 2€ par adulte et 1€ : de 14 ans. Renseignement : Maison des Jeunes et de la Culture de Calais - 811 rue Greuze 62100 CALAIS Tel:03.21.85.88.20 ou mjc.calais@wanadoo.fr

La MJC organise une sortie parents/enfants (à partir de 4 ans) : à Smallicieux (la cité des enfants) à Lille le samedi 19 Octobre de 13h à 19h30. Tarifs : 5€ par adultes et 2€ par enfants. Renseignement : Maison des Jeunes et de la Culture de Calais - 811 rue Greuze 62100 CALAIS Tel:03.21.85.88.20 ou mjc.calais@wanadoo.fr

L'association « Ski et Soleil : la Chapelle 74360 » organise un séjour au ski en janvier 2025 (dates modulables dans ce mois selon la neige) à la Chapelle d'Abondance. Tout est prévu du matin au soir. Tout est préparé à l'avance avec une réduction de 10 % et les forfaits sont distribués pendant le 1er repas. Prise en compte des inscriptions au maximum pour le 1er octobre 2024 avec obligation de souscription à une assurance annulation. Renseignements et inscriptions au 06 33 60 99 02.

Voyages

L'association Ch'tite Famille organise un voyage à Loiret del mar du 11 octobre au 22 octobre 2024 en all exclusif. à l'hôtel Alba Seleqta au prix de 685 € par personne sur la base d'une chambre double. Départ de Calais ou Boulogne-sur-Mer. Renseignements au 06 74 82 17 93.

BTP Vacances propose une croisière à bord du Costa Pacifica du 8 mai au 18 mai 2025 au départ de Toulon : 11 jours/10 nuits, 3 nuits à Hyères Les Palmiers en tout inclus (village BTP Vacances), la croisière en méditerranée de 7 nuits en pension complète et le forfait boisson, forfait de séjour à bord, schémement voyage Calais, vols Lille/Nice/Lille. Transfers. Tarifs à partir de 1690 € par personne. Inscriptions ouvertes à tous. Renseignements et inscriptions au 07 69 77 95 00.

Chaque dimanche NordLittoral pique l'actu avec Echos et chuchotements. NordLittoral 03 21 85 88 20



Après le démarrage de l'enquête publique

**10-2. Certificats d'affichage certifiés par l'autorité communautaire et l'autorité communale de l'avis d'enquête publique et de la mise à disposition du public du dossier d'enquête publique**

Les certificats attestant l'affichage de l'avis d'enquête publique, de manière continue, du jeudi 10 octobre 2024 au vendredi 29 novembre 2024 inclus seront intégrés à l'issue de l'enquête publique.

## 10.3 Affiche de l'avis d'enquête publique

GRAND CALAIS

Terres & Mers



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CALAIS

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté en date du 24 septembre 2024, Madame la Présidente de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers a prescrit une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Calais.

Cet arrêté est affiché à la Communauté d'agglomération de Grand Calais Terres & Mers et au tableau d'affichage légal de la commune de Calais (siège de l'enquête).

La personne publique responsable de la modification du Plan Local d'Urbanisme est la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers. Le service Urbanisme & Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers peut être consulté pour tout renseignement lié à l'accomplissement de cette procédure et reste disponible au 03 21 46 66 52 et à l'adresse email : [urbanisme-planification@grandcalais.fr](mailto:urbanisme-planification@grandcalais.fr)

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Calais pendant une durée de 33 jours, du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 29 novembre 2024 inclus. Le dossier, comprenant l'intégralité des pièces mises à enquête publique, à savoir les pièces constitutives du projet de modification du PLU, la décision de l'autorité environnementale, et les avis émis par les personnes publiques, est disponible en support papier et sur une borne numérique. Le support papier pourra être consulté au Service Urbanisme de la Mairie de Calais, 9 rue Paul Bert à Calais (62100), aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci au public pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Une borne numérique sera mise à la disposition du public au Service Urbanisme de la Mairie de Calais, 9 rue Paul Bert à Calais (62100) aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci au public pendant toute la durée de l'enquête publique du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Le dossier, pourra être consulté sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (<https://www.grandcalais.fr>) (un lien de redirection sera également disponible sur le site internet de la commune de Calais). Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, à les consigner ou les adresser au commissaire enquêteur en mairie de Calais selon les dispositions ci-après :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet en Mairie de Calais, au Service Urbanisme ;
- les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur : Monsieur Daniel PERET Commissaire enquêteur - Mairie de Calais / Service Urbanisme, 9 rue Paul Bert à Calais (62 100) lequel les annexera au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30 ;
- à l'adresse e-mail suivante : [urbanisme-planification@grandcalais.fr](mailto:urbanisme-planification@grandcalais.fr) (ceux-ci seront tirés sur papier et joints au registre d'enquête jusqu'au dernier jour de l'enquête à 17h30 ainsi que mis en ligne sur le site de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers) ;

La possibilité de déposer les observations par voie électronique sera ouverte au public du lundi 28 octobre 2024 au vendredi 29 novembre 2024 à 17h30.

Par décision n° E24000092/59 en date du 30 août 2024, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Lille a désigné Monsieur Daniel PERET, responsable du service interface usage coordination portuaire d'un port, retraité, en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Franck LAPLACE en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions écrites et orales aux lieux, dates et horaires suivants :

- Lundi 28 octobre 2024 de 14h00 à 17h30 en Mairie de Calais - Service Urbanisme ;
- Mercredi 6 novembre 2024 de 08h30 à 12h00 en Mairie de Calais - Service Urbanisme ;
- Vendredi 15 novembre 2024 de 14h00 à 17h30 en Mairie de Calais - Service Urbanisme ;
- Vendredi 29 novembre 2024 de 14h30 à 17h30 en Mairie de Calais - Service Urbanisme.

Des rendez-vous physique ou téléphonique sont organisables les jours de permanences précédemment listées dans la demi-journée suivant ou précédent celles-ci. Pour l'organisation, il conviendra de prendre contact avec le Service Urbanisme & Planification de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers disponible au 03-21-46-66-52 et/ou à l'adresse e-mail suivante : [urbanisme-planification@grandcalais.fr](mailto:urbanisme-planification@grandcalais.fr)

A l'expiration de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur, pourra être approuvé par le conseil de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers.

Un mois après la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an dans les locaux du Service Urbanisme & Planification de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers, dont les locaux sont situés au 9 rue Paul Bert à Calais (62100) et sur le site internet de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers (<https://www.grandcalais.fr>).

La Présidente de Grand Calais Terres & Mers